

Programme de formation post-permis

Depuis 1er janvier 2019, les titulaires d'un premier permis de conduire peuvent prétendre à cette formation. Celle-ci est dispensée uniquement par une école de conduite détentrice d'un label délivré ou reconnu par les services de l'État garantissant la qualité de son contenu.

La formation est collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération. Sa durée est limitée à une seule journée (7 heures).

Un enseignant de la conduite spécialement formé est responsable de l'animation de chacune de ces journées. Le contenu de la formation, élaboré par des spécialistes de la sécurité routière, fait l'objet d'un arrêté pour garantir un programme de formation homogène sur tout le territoire.

Les objectifs

Depuis 2003, le permis de conduire est probatoire et doté d'un capital de 6 points à son obtention. Une période de 3 années durant lesquelles le permis est crédité de 2 points tous les ans, à condition bien sûr de ne commettre aucune infraction entraînant un retrait de points, est indispensable pour que le conducteur gagne en maturité et obtienne ses 12 points.

Cette période probatoire est plus courte pour ceux qui ont opté pour la conduite accompagnée (apprentissage anticipé de la conduite pour la catégorie B). Elle dure 2 ans au lieu de 3 ans avec récupération de 3 points par an.

Ainsi, lorsque la formation post permis sera suivie, la période probatoire se verra réduite de 3 à 2 ans pour le titulaire d'un permis B traditionnel et de 2 ans à 1 an et demi pour un novice qui a suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) pour la catégorie B.

Les pré-requis

- Ne pas avoir commis, durant la période probatoire, d'infractions ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire

La durée de la formation

- 7 heures

Le programme de la formation

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Programme de formation détaillé	
Séquences	Contenus et outils pédagogiques
1. Présentation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs. - Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.) - Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.) - Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.)
2. Questionnaire d'entrée en formation (auto-évaluation)	<p>Le questionnaire permet de se définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tant qu'individu - en tant qu'usager de la route <p>Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.)</p>
3. Constitution du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Se présenter - Confronter ses expériences au groupe - Découvrir sa singularité
4. Traitement du questionnaire d'auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques
	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres

5. Perception des risques	<p>élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations - Dégager des tendances au sein du groupe - Mettre en avant la subjectivité du risque
6. Situations complexes	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers
7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.) - Cette séquence est animée avec des outils permettant : <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une suite à un scénario - d'imaginer les dangers potentiels - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer
8. Choix de mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - En lien avec le questionnaire d'autoévaluation - Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence - Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement
9. Bilan avec engagement	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe

Les épreuves d'examen

Aucun examen n'est nécessaire.

A la fin de la formation, une attestation est délivrée au conducteur.

TÉL. : 04.94.07.07.95
info@autoecole-feuvert.fr